



Institut Panos Afrique de l'Ouest
Panos Institute West Africa



Projet : « *Des voix et des voies contre l'homophobie au Cameroun,
en Côte d'Ivoire et au Sénégal* »

Images et voix des minorités sexuelles dans les médias au Cameroun

Étude de contenu

Par Élisabeth Benkam

Septembre 2017

1-

Introduction

1- Objet de l'étude

L'objet de cette étude, commanditée par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), est d'analyser le contenu des médias camerounais relativement à l'image qu'ils renvoient aux lecteurs au sujet des minorités sexuelles lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI). Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Des voix et des voies contre l'homophobie au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal ». L'étude part de l'hypothèse que les journalistes ne traitent pas les questions liées à ce groupe des LGBTI sans parti-pris et contribuent de ce fait à sa discrimination et aux violences à son endroit.

2- Méthodologie

Pour cette étude, nous avons procédé au recueil et à l'analyse des données dans la presse camerounaise, précisément dans deux journaux en ligne et trois journaux papier. C'est ainsi que nous avons sélectionné 60 articles publiés dans ces cinq organes de presse entre 2009 et 2016. Avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) tous les journaux produits par le passé exclusivement sur support papier sont désormais consultables en ligne gratuitement et il est de même pour les publications retenues pour cette étude.

L'étude s'appuie sur deux approches consistant, d'une part, à faire un recueil des données quantitatives et qualitatives et, d'autre part, à faire l'analyse transversale du corpus choisi. L'analyse quantitative porte sur le volume de couverture, à savoir le nombre d'articles sur le sujet et leur périodicité d'apparition. Quant à l'analyse qualitative, elle porte sur :

- la richesse des contenus et le traitement des faits relatifs aux LGBTI (genres rédactionnels choisis pour les mettre en relief) ;
- les angles de traitement (les faits mis en relief et la hiérarchisation adoptée pour dégager les centres d'intérêt) ;
- les thèmes convoqués dans le traitement médiatique des questions liées aux LGBTI ;
- et enfin, les perceptions véhiculées par les médias sur les LGBTI.

La consultation des contenus de l'information sur les LGBTI devait, au départ, être limitée sur une période précise de quelques mois. Toutefois, la collecte des données a vite laissé apparaître que le sujet est traité de façon marginale et ponctuelle. La période d'observation et d'analyse a donc été étendue de l'année 2016 jusqu'en 2009, afin de permettre de disposer d'un corpus significatif.

3- Présentation de l'échantillon

3.1- Le paysage médiatique camerounais

Le paysage médiatique camerounais se caractérise par un secteur audiovisuel en expansion et par une presse écrite abondante. Le ministère de la Communication estime qu'il existe près de 650 titres de journaux dans le pays, même si seulement une cinquantaine publie régulièrement. La quasi-totalité de la presse camerounaise est concentrée à Douala et à Yaoundé, et les journaux atteignent très peu les zones rurales. Les tirages des journaux ne dépassent pas quelques milliers d'exemplaires et leur coût est de 400 F. CFA par exemplaire.

Les sites web, les blogs et les plateformes numériques ne sont pas tenus d'être déclarés ou d'obtenir l'autorisation préalable des pouvoirs publics et l'État ne cherche pas à bloquer ni à filtrer leurs contenus. D'après le Conseil national de la Communication, le Cameroun possède environ 40 sites web spécialisés dans la diffusion de contenus d'information.

Concernant l'**état de la liberté de la presse au Cameroun**, selon le rapport 2016 de Reporters Sans Frontières sur l'état de la liberté de la presse dans le monde, le Cameroun est classé au 133^e rang sur 180 pays.

3.2- Présentations des supports sélectionnés

La présente étude s'appuie sur l'analyse de 60 articles publiés, entre 2009 et 2016, dans les cinq organes de presse camerounais présentés ci-après.

3.2.1 – Cameroon Tribune

Cameroon Tribune est un quotidien bilingue d'État à capitaux publics, créé en 1974 et paraissant à Yaoundé, la capitale du pays. Journal gouvernemental, il est souvent surnommé le « journal des bonnes nouvelles ». Il fait la référence pour ce qui est de la publication des informations officielles et légales. Il a des correspondants dans la quasi-totalité des départements du pays. Il a une version en ligne qui est régulièrement mise à jour et consultable sur www.cameroon-tribune.cm. Ses rubriques sont : l'éditorial, société, politique, sport, monde, régions, économie, Afrique, événement et International.

3.2.2- www.cameroon-info.net

www.cameroon-info.net est un portail gratuit d'informations générales sur le Cameroun, à capitaux privés, créé en 2000 et très influencé par l'opposition. Il est administré depuis les États-Unis et très régulièrement actualisé. Ses rubriques se déclinent en : société, politique, sport, régions, économie, Afrique, monde, opinion, divers, diaspora, people-buzz et vidéos. Il compte 12 correspondants sur le territoire national qui rédigent plus d'une dizaine d'articles quotidiennement.

3.2.3- www.koaci.com

www.koaci.com est un portail gratuit d'informations à capitaux privés créé en 2008. Il est administré depuis la Côte d'Ivoire. Il dispose, au Cameroun, depuis 2014, d'un correspondant qui couvre toute l'actualité et produit un minimum de trois articles tous les jours. Ses rubriques sont : politique, santé, sports, économie, culture, technologie, tribune et événementiel. Ses articles sont, pour la plupart, présentés sous formes de brèves. Le site est régulièrement actualisé.

3.2.4- La Nouvelle Expression

La Nouvelle Expression est un tabloïd à capitaux privés paraissant, depuis 1992, à Douala, la capitale économique du pays. Il est publié en langue française et est très proche de l'opposition. Ses rubriques sont : actualité, politique, société, région, économie, et culture. Il est distribué sur tout le territoire national. C'est un quotidien tiré à 5 000 exemplaires et vendu à 400 F. CFA. Le journal peut aussi être consulté en ligne gratuitement depuis son site web www.lanouvelleexpression.info. Ce tabloïd fait l'objet, chaque matin, du lundi au vendredi, de la lecture des 'Une' des journaux, dans les radios et télévisions nationales.

3.2.5 - L'Effort Camerounais

L'effort Camerounais a été créé en 1955. C'est un tabloïd bimensuel, édité par la Conférence épiscopale (catholique) nationale du Cameroun (Cenc). Il est publié deux versions, l'une française, l'autre anglaise et paraît à Douala la capitale économique du pays. *L'Effort camerounais* est distribué dans tous les diocèses de l'Église catholique de tout le pays. Le journal est également consultable sur internet à travers son site www.leffortcamerounais.info pour sa version française et www.leffortcamerounais.com pour la version anglaise. Ses rubriques sont : l'éditorial, culture, dossier de la rédaction, Église locale, sport, Église universelle, santé, religion, musique, politique information du Saint Siège, société. Il est tiré à 3 000 exemplaires et vendu à 400 F. CFA. Ce journal fait aussi quotidiennement l'objet des lectures des 'Une des journaux' dans les radios et télévisions nationales. Il propose une application mobile sécurisée qui permet à ses utilisateurs de le lire sur leurs « smartphones » où qu'ils soient dans le monde. Le journal a deux rédactions différentes, l'une anglaise, l'autre française.

2-

Contextes général et événementiels

2.1-Les minorités sexuelles dans le contexte camerounais

Sur le **plan légal**, la pratique homosexuelle est formellement interdite au Cameroun. Le Code pénal, promulgué le 12 juin 1967 par la président Amadou Ahidjo, qui a été révisé le 12 juillet 2016, dispose, en son article **347 bis**, relatif à l'homosexualité :

« Est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 20 000 à 200 000 francs (CFA) toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe. »

Depuis 2005, plusieurs arrestations et condamnations à des peines de prison et à des amendes ont été infligées à des personnes présumées homosexuelles.

Sur le **plan socioculturel**, l'homosexualité est depuis longtemps une question taboue au Cameroun.

2.2- Repères et contextes événementiels

La thématique des LGBTI ne fait pas l'objet de traitement quotidien par la presse camerounaise. Elle n'est pas évoquée si l'actualité ne s'y prête pas. Le sujet fait la Une des journaux seulement lorsqu'un présumé gay, lesbienne, homosexuel, voire pédophile est, soit arrêté par les forces l'ordre, soit condamné, soit assassiné pour une telle pratique, dans la pays ou encore à l'étranger, même si les personnes concernées ne sont pas de nationalité camerounaise.

Les discours haineux et homophobes font leur apparition dans la presse camerounaise en mai 2005, avec l'arrestation, par la police, dans une boîte de nuit de Yaoundé, de 31 personnes soupçonnées d'homosexualité.

En outre, toujours en 2005, Mgr Victor Tonyé Bakot, archevêque de Yaoundé, dénonce l'homosexualité dans son homélie de Noël, la qualifiant de « *perversion* ». En 2006, dans une lettre adressée à la Commission internationale pour les Droits des Gays et lesbiennes (IGLHRC), le ministre de la Justice du Cameroun, Amadou Ali, réaffirme que l'article **347 bis** devait être appliqué car l'homosexualité n'a pas sa place parmi les « *valeurs culturelles africaines positives* ».

La même année, plusieurs tabloïds camerounais publient une série d'articles dénonçant l'orientation sexuelle de personnes qu'ils ont appelés les « *pédés de la République* ». Le journal *L'Anecdote* crée le buzz en publiant « *le Top 50 des homosexuels présumés du Cameroun* ». Le lendemain, le même journal ajoute à cette liste 27 nouveaux noms et intitule l'article « *La liste complète des homosexuels du Cameroun* » et qualifie le régime politique du Cameroun

d'« anusocratie ». Le rédacteur en chef de *L'Anecdote* l'époque écrit, à l'époque, dans un article : « *Ils [les gays] doivent être poursuivis et condamnés s'ils sont coupables. Par ailleurs, leur richesse indue doit être confisquée et remise au Trésor public* ». La quasi-totalité des journaux du Cameroun ont soutenu ces tabloïds dans leur démarche.

Sur la période retenue pour la présente étude, les repères événementiels suivants peuvent être signalés :

- Les hommes d'église qui se sont prononcés sur la question de l'homosexualité au Cameroun l'ont fait à partir des déclarations du pape François qui condamnaient l'homosexualité, ainsi que sur les résolutions du synode sur la famille organisé par l'Église catholique. Globalement le pape, bien que condamnant l'homosexualité, demande, dans le même temps, de ne pas exercer de violence sur les LGTBI.

Cet extrait d'une déclaration à l'issue d'une rencontre des évêques camerounais illustre bien cette référence à la position du Vatican :

« *Exhortons, à cet effet, tous les croyants et les personnes de bonne volonté à rejeter l'homosexualité et le soi-disant « mariage homosexuel » et à accompagner cependant ceux qui sont enclins à l'homosexualité et les homosexuels dans la prière, le suivi spirituel et la compassion en vue de leur conversion* ». (*Cameroon-tribune* du 12 janv 2013).

Un autre évêque insiste sur l'opposition de l'Eglise à toutes formes de violence et de discrimination pouvant porter atteinte à la dignité humaines des LGBTI :

« *However, the church continues to oppose all forms of violence and unjust discrimination against homosexual people including discriminatory penal legislations which undermined the inherent dignity of the human person* ». (*L'Effort camerounais* du 12 juin 2012).

- Sur le plan national, la découverte d'un réseau de lesbiennes à Yaoundé et même à Ambam, ont donné de la matière aux journalistes camerounais :

- « *Ce que la mère découvre est proprement hallucinant : des photos de sa fille en « galantes compagnies féminines* ». (*Cameroon-tribune*, 12 nov 2013).

- « *Les suspicions sur l'histoire d'amour entre Esther et Mathilde défrayaient la chronique dans ce département de la région du Sud* » (*Cameroon-tribune*, 27 fév 2012).

- L'arrestation, l'emprisonnement et même de l'assassinat des personnes homosexuelles ou présumées ont donné lieu à la parution de plusieurs articles :

- « *Soupçonné de pratique homosexuelle, le nommé Amougou, un jeune homme d'à peine 25 ans, a été présenté devant le parquet et placé sous mandat de dépôt à la prison de Mbalmayo* » (www.cameroon-info.net, 17 nov. 2015) ;

- « *les agents de la police ont indiqué avoir découvert chez le présumé homosexuel, des soutiens gorges, des perruques, des robes de femmes, et des lubrifiants qu'il utilise pour sodomiser les jeunes garçons* » (*www.koaci.com* 12 nov 2015).

- Par ailleurs, l'assassinat de Eric Lembembe un journaliste défenseur des droits des homosexuels a abondamment alimenté la presse camerounaise et surtout internationale : « *Après l'assassinat d'Eric Ohena Lembembé en juillet 2013, une douzaine d'associations de*

défense des droits humains ont adressé une lettre au gouvernement... Cette démarche visait à empêcher les violences à l'endroit des gays, des lesbiennes, des bisexuels, des transgenres et des intersexués ». (www.cameroon-info.net, 28 août 2014).

▪ La tuerie dans une boîte de nuit fréquentée par des homosexuels à Orlando aux États-Unis en juin 2016 n'a pas laissé la presse camerounaise indifférente. Les journalistes en ont profité pour s'en prendre au chef de l'État, aux médias et aux lobbies occidentaux ainsi à Me Alice Nkom, une avocate et défenseure acharnée des droits des homosexuels :

« Me Alice Nkom affiche un message de soutien aux 50 homosexuels tués à Orlando aux USA et se fait rabrouer sur la toile » (www.cameroon-info.net 17 juin 2016).

Reprenant le message de condoléances à Barack Obama, un journaliste écrit :

« Paul Biya le président de la République du Cameroun a adressé un message de condoléances à son homologue américain Barack Obama à la suite du massacre de 50 homosexuels dans une boîte de nuit pour homosexuels dimanche 12 juin » (www.cameroon-info.net 13 juin 2016).

Pour dénoncer l'attitude des médias et des lobbies occidentaux qui condamne le Cameroun parce qu'il rejette l'homosexualité, un journaliste cite le ministre de la Communication :

« Notre pays est la cible de certains médias étrangers et de lobbies, qui semblent avoir fait de la promotion et de l'apologie de l'homosexualité, leur fonds de commerce permanent » (*Cameroon-tribune* 24 janv. 2014).

▪ Dans la même logique, un autre journaliste relève : « Le Cameroun désapprouve le financement des associations homosexuelles. Le ministre des Relations extérieures a exprimé jeudi le sentiment au chef de délégation de l'Union européenne, Raoul Mateus Paula » (*Cameroon tribune* 10 janv. 2011).

3- Le traitement médiatique des minorités sexuelles au Cameroun

3.1- Aperçu synthétique

Sur la soixante d'articles qui constituent notre corpus, seize sont des articles factuels, vingt-sept des articles d'opinion et dix-sept des articles humoristiques. Cette répartition laisse penser que les journalistes auteurs de ces papiers accordent une place prépondérante aux opinions des leaders d'opinion, notamment les hommes d'Église, les imams, les ministres et autres hommes politique ainsi que, parfois aux responsables des associations de défense des droits des LGBTI. La proportion d'articles humoristiques pourrait traduire la liberté de ton qui caractérise la presse camerounaise, qu'elle soit à capitaux privés ou à capitaux publics.

La fréquence de parution des articles sur les LGBTI dans les journaux est très variable. Elle est de quatre fois par an en moyenne pour *Cameroon Tribune*, *L'Effort camerounais* et *kaoci.com*, de trois fois par an pour *www.cameroon-info.net* et de deux fois par an pour *La Nouvelle Expression*.

Les genres rédactionnels sollicités comprennent toute la gamme en la matière, avec les variations relevées dans l'analyse titre par titre présentée ci-après.

Tableau récapitulatif des caractéristiques des articles du corpus

Nom du journal	Nombre d'articles	Fréquence d'apparition du sujet	Nb d'articles format nouvelle	Nombre d'articles d'opinion	Langue		Qualité du rédacteur	
					Français	Anglais	Journalistes	Autres
Cameroon-tribune	13	4 /an	2	11	12	1	11	2
La Nouvelle expression	6	2 /an	3	3	6	0	6	0
www.koaci.com	9	4 /an	3	6	6	0	9	0
L'Effort Camerounais	15	4 /an	8	7	8	7	8	7
www.cameroon-info.net	18	3 /an	3	15	15	3	13	5

3.2. Traitements spécifiques

3.2.1- Cameroon-Tribune

Treize articles ont été publiés par ce tabloïd de 2012 à 2014 sur la question des LGTBI, soit une périodicité trimestrielle d'apparition du sujet. Au décompte, cet organe a publié cinq articles factuels, sept articles d'opinion et un article humoristique.

On relève, dans ce corpus, une prédominance des articles d'opinion où s'expriment divers acteurs de la société : hommes d'Église, imams, ministres, juristes, et même parents ; ce qui pourrait laisser penser que les journalistes ne veulent pas se prononcer sur le sujet des LGTBI mais préfèrent donner la parole aux autres.

Par ailleurs, pour ce quotidien bilingue, douze des treize articles sont rédigés en langue française et un seul en langue anglaise. La plupart des articles sont consacrée à la communauté homosexuelle, alors que la communauté lesbienne est très peu évoquée.

Dans le corpus de *Cameroon-Tribune*, seulement trois femmes ont rédigé des articles, le reste étant signé par des hommes.

3.2.2- www.cameroon-info.net

Un aperçu de ce portail d'informations établit que, de 2010 à 2016, dix-huit articles ont été publiés sur la question des LGTBI, volume assez consistant comparé au volume des articles parus dans les autres publications qui font l'objet de cette étude. La périodicité d'apparition du sujet sur la période est de trois fois par an.

A l'analyse, quatre articles factuels et quatre articles d'opinion ont été rédigés contre dix articles humoristiques. Le site fait la part belle à l'humour, signe de la liberté de ton dont jouissent les rédacteurs de cette publication. Pour aborder le sujet des LGTBI, les journalistes de ce portail d'information ont fait recours à la brève, à la nouvelle et au commentaire.

Des dix-huit articles, cinq ont été rédigés par les femmes. Trois des articles sont écrits en langue anglaise, le reste ayant été rédigés en langue française. Cela est illustratif de la configuration linguistique du pays dont 4/5 de la population est francophone.

Par ailleurs, on note une forte propension des journalistes cette publication en ligne à cautionner des attitudes et comportements homophobes ainsi qu'à diffuser des préjugés et des stéréotypes relatifs à la communauté LGTBI.

3.2.3- La Nouvelle Expression

Nous avons répertorié six articles publiés par ce tabloïd sur les LGTBI de 2010 à 2016, soit une périodicité annuelle d'apparition du sujet. *La Nouvelle Expression* a publié deux articles factuels, un article d'opinion et trois articles humoristiques. On remarque une prédominance des articles à caractère humoristique. Cela pourrait traduire le peu de sérieux et la légèreté avec laquelle cette publication traite la question des LGTBI. Chronique, compte rendus,

commentaires, nouvelles sont autant de genres rédactionnels pratiqués. Deux articles, soit un tiers du corpus ont été rédigés par des femmes.

3.2.4- www.koaci.com

De 2009 à 2016, le bureau du Cameroun de www.koaci.com a publié neuf articles sur la question des LGBTI. Il s'agit de cinq articles factuels, un article d'opinion et trois articles humoristiques. On note dans l'échantillon de ce portail d'informations une prédominance des articles factuels. La raison étant que cet organe se veut être une agence de presse. Pour s'exprimer, le journaliste utilise tantôt le commentaire, tantôt la nouvelle et surtout la brève. Tous les articles qui ont fait l'objet de cette étude ont été rédigés par un homme.

3.2.5- L'Effort camerounais

Durant la période allant de 2012 à 2015, le bimensuel *L'Effort camerounais* a publié une quinzaine d'articles sur la question des LGBTI. Parmi ceux-ci on retrouve quatorze articles d'opinion, un article humoristique et aucun article factuel. À l'observation, les rédacteurs de cet organe ont privilégié les articles d'opinion, rédigés par des journalistes et surtout par les responsables de l'Église catholique au Cameroun. La totalité des articles publiés sur les LGBTI a été écrite par des hommes.

Les genres rédactionnels mis à contribution par les journalistes de ce tabloïd sont : l'interview, le commentaire, la réflexion, l'analyse, la chronique, l'éditorial, le vox pop, la correspondance et même le dossier. L'une des particularités de ce tabloïd, qui a en son sein une rédaction de langue anglaise et une autre de langue française, est qu'on dénombre sept rédigés en langue anglaise, soit un équilibre presque parfait avec le nombre d'articles en langue française.

3.3- Analyse transversale

Au travers du corpus analysé, les opinions relayées ou défendues par les médias laissent voir :

- un rejet de l'homosexualité en tant que dérogation aux normes du genre ;
- la perception de l'homosexualité comme une pratique que l'Occident voudrait imposer sur le continent africain,
- la perception de l'homosexualité comme relevant du pathologique ;
- le tabou qui entoure le lesbianisme ;
- la prédominance des attitudes et comportements homophobes ;
- l'appel de l'Eglise à la non-violence vis-à-vis des personnes homosexuelles.

3.3.1- L'homosexualité considérée comme pratique non naturelle et anormale

Dans la majorité des articles de *Cameroon-Tribune*, l'homosexualité est le plus souvent représentée comme relevant de relations contre nature. Les religieux à qui la parole est donnée ne manquent pas de fustiger cette pratique. Pour Mgr Victor Tonye Bakot ancien archevêque de Yaoundé : « *le mariage est sain alors que les relations homosexuelles contrastent avec la loi naturelle. Les actes homosexuels en effet ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne*

procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient donc pas recevoir approbation en aucun cas ». (...) « A cela s'ajoute un sentiment général de rejet de cette pratique par les Camerounais qui, en bons Africains, jugent les relations sexuelles entre personnes de même sexe contre nature » (Cameroon-tribune du 25 fev 2013).

Son homologue, Mgr Samuel Kléda, archevêque de Douala, justifie le refus et le rejet de l'homosexualité qu'il qualifie de « *relation contre nature, condamnée par la Bible qui la considère comme une abomination* ». En guise d'illustration, le prélat cite un passage biblique : « *Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort : leur sang retombera sur eux* » (Lévitique 20-13).

Cheick Hassan Nsangou, guide national de la Communauté islamique Ahl-Ul-Bayt du Cameroun (Cisac) n'en dit pas moins sur l'homosexualité lorsqu'il réitère son opposition à la pratique : « *On peut citer l'exemple des groupes de pression homosexuels qui, depuis quelques années, harcèlent les Camerounais pour leur imposer leurs déviances ... Pour lui l'homosexualité peut même être assimilée à du « terrorisme sexuel »* (Cameroon-tribune du 26 juin 2013).

Plusieurs commentaires des journalistes de *L'Effort Camerounais* vont dans le sens d'exprimer un dégoût pour la sexualité homosexuelle ou lesbienne. L'un d'eux, citant un prélat, s'exprime en ces termes : "*Most Africans, whether Christian, Muslim, secular or traditionalist (animist), strongly disapprove sexual attractions involving people of the same sex, either as homosexuals for men or lesbians for women because of its immoral and shameful nature. Homosexuality is an abnormal behaviour that goes against natural law and human nature. Thus it is detested and punishable as a crime in most African cultures and countries*" (*l'Effort camerounais* du 12 juin 2012). Il invite les fidèles catholiques à se détourner de cette pratique même s'il arrivait que le gouvernement la légalise : "*If homosexuality is legalised in Cameroon, Christians are not supposed to practice it because it is contrary to Christian values.*"(idem)

3.3.2- L'homosexualité présentée comme une pratique que l'Occident veut imposer à l'Afrique

Les journalistes donnent la parole au ministre de la Communication porte – parole du gouvernement qui, à travers une déclaration, réaffirme la position du gouvernement sur la question de l'homosexualité : « *Notre pays est la cible de certains médias étrangers et de lobbies, qui semblent avoir fait de la promotion et de l'apologie de l'homosexualité, leur fonds de commerce permanent* » (Cameroon-tribune du 24 janv. 2014).

Dans un autre article, un journaliste écrit : « *le Cameroun désapprouve le financement des associations homosexuelles, le ministre des Relations extérieures a exprimé jeudi le sentiment au chef de délégation de l'Union européenne, Raoul Mateus Paula* »; il précise « *l'Union européenne a en effet accepté de financer, après un appel d'offres, le Projet d'assistance et d'encadrement aux minorités sexuelles. D'un montant de près de 200 millions de F (300 000 euros), ce projet a été conjointement monté et présenté par les associations Sid'ado, Cofenho, le Collectif des familles d'enfants homosexuels, et Adefho, l'Association de défense des homosexuels* » (Cameroon-tribune du 10 jan 2011).

S'adressant à Me Alice Nkom, un correspondant écrit : « *par la ruse, le chantage financier, la saturation médiatique et le lavage des cerveaux opérés à travers les medias et le cinéma vous*

et vos commanditaires occidentaux voulez insidieusement importer l'homosexualité au Cameroun ». De son avis, l'Occident et les organisations de défense des droits des homosexuels sont au centre des manipulations en vue de légaliser l'homosexualité au Cameroun. (www.cameroon-info.net du 17 juin 2013).

Commentant l'assassinat, en juillet 2015, de Eric Hubert Lembembe Ohena journaliste et activiste des droits des homosexuels, un journaliste reprend des propos du ministre de la Communication du Cameroun : « *Les médias occidentaux ont tôt fait de faire un certain rapprochement entre d'éventuelles orientations sexuelles du disparu, et les circonstances de sa disparition* » avant d'ajouter : « *un argument de défense qui a au passage irrité quelques journalistes, qui soupçonnent parfois le gouvernement de vouloir céder à la pression des lobbies homosexuels occidentaux* » (La Nouvelle Expression du 24 juil. 2013).

Un autre journaliste rappelle en ces termes la position du gouvernement sur la question des LGTBI : « *En guise de réponse, Laurent Ezzo, le ministre de la Justice, avait déjà clairement expliqué devant les députés, que cette volonté des puissances étrangères tapies dans l'ombre des médias, ne sera pas respectée par le Cameroun* ». « *La position du gouvernement sur l'homosexualité est connue, a rappelé le ministre de la Justice. Si une personne, quelle que soit sa nationalité est prise en flagrant délit, elle sera condamnée* ». (La Nouvelle Expression, 14 déc. 2012).

Un député à l'Assemblée nationale, Roger Nkodo Ndang précise : « *Le gouvernement a rassuré l'auguste institution que même si la France adopte une loi permettant le mariage entre deux personnes du même sexe, les mariages de ce type ne peuvent en aucun cas être reconnus au Cameroun* » (La Nouvelle expression, 14 déc. 2012).

Le journaliste de www.koaci.com fait, lui aussi, le constat selon lequel le Cameroun reste insensible aux pressions internationales qui demandent la dépénalisation de l'homosexualité. A cet effet, il rappelle que le Parlement a modifié le Code pénal en juin 2016 mais que l'homosexualité reste punie par la loi : « *Toutefois, malgré les pressions internationales, le gouvernement maintient la sanction pénale contre l'homosexualité. Le nouveau texte n'apporte aucune innovation au sujet de l'homosexualité, qui reste toujours punie. En effet, selon l'article 347-1 du Code pénal en vigueur, l'homosexualité reste punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende 20 000 à 200 000 FCFA* » (www.koaci.com, 15 juin 2016).

Dans *L'Effort camerounais*, paraphrasant le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, un journaliste écrit : « *Le documentaire intitulé 'Cameroun, le calvaire des homosexuels', et le débat qui s'en était suivi, visaient à « prouver » que le Cameroun est un pays qui réprime les homosexuels* » (« *Le Cameroun ne cédera pas au chantage des pays étrangers* » (l'Effort camerounais, 25 janv. 2014).

On peut noter, dans le même journal, cet extrait d'une communication du cardinal Christian Tumi : « *Sous le prétexte du respect des droits de l'homme et du principe de non-discrimination, des législations pour la reconnaissance des orientations sexuelles contraires à la nature, à notre culture et à notre foi, telles que l'homosexualité, les mariages homosexuels avec possibilités d'adoption des enfants par des 'couples'* » (l'Effort camerounais 16 janv. 2013).

Un commentaire fustige ce que son auteur considère comme des pressions financières dictatoriales de l'Occident pour l'homosexualité au Cameroun : « *If people in the West find this*

practice normal in their society, it is abnormal for them to impose it on the African continent... These lobbyists are a moneyed aristocracy - the agents of a neo-paganism who seek to redefine sexual ethics so that being "gay is okay." It is a "dictatorship of relativism" masterminded by a conspiracy of organisations like the International Lesbian and Gay Organisation, the International Planned Parenthood Federation". (L'Effort camerounais, 9 oct 2013).

Cet autre passage va dans le même sens : *"There is evidently a global agenda to redefine marriage as powerful governments and financial institutions are putting pressure on weaker and poorer countries to accept same sex marriages and are linking financial aid to the acceptance of gay relationships"* (L'Effort camerounais, 13 juin 2012).

3.3.3- L'homosexualité perçue comme relevant du pathologique

Plusieurs articles attribuent un caractère anormal, désordonné voire pathologique à l'homosexualité se formule en attribuant un caractère incompréhensible ou carrément pathologique à cette orientation sexuelle. La mère d'un chanteur homosexuel camerounais Achallé décédé en juillet 2016 révèle, dans les réseaux sociaux, les abus sexuels qui auraient fait de son fils un homosexuel. Le journaliste, qui la cite, écrit : *« Son fils dit-elle, lui aurait fait des confidences dans lesquelles il révélait avoir été sodomisé dans sa jeunesse et forcé à devenir homosexuel. Dans cette vidéo, elle accuse les réseaux d'avoir fait croire à son fils que l'homosexualité était la voie... »* (www.koaci.com 28 juil 2016).

Dans *l'Effort Camerounais*, un journaliste affirme : *« Psychologically, sexual abuse of minors can cause them to hate the opposite sex and cling to the same sex as compensation »*. (*l'Effort camerounais*, 12 juin 2012). Il est soutenu par un de ses collègues qui estime : *« this judgement does not permit us to conclude that all those who suffer from this anomaly are personally responsible for it, but it does attest to the fact that homosexual acts are intrinsically disordered »* (*l'Effort camerounais*, 12 juin 2012).

Un correspondant du même périodique pose la question : *« Peut-on guérir de l'homosexualité ? »*, avant de développer : *« L'homosexualité est un sujet assez délicat qui s'inscrit dans un grand ensemble de perturbations de la personnalité que la médecine a appelé « personnalités déviantes ». Elle correspond à une réalité clinique à laquelle chaque école applique son génie propre dans le but de la cerner »*. Il distingue une homosexualité essentielle « normale », une homosexualité névrotique et une homosexualité « perversion ».

Pour conclure, le correspondant conseille pour soigner cette pathologie, de commencer par aider à prévenir l'homosexualité en *« évitant de mettre l'enfant en contact avec des personnes ouvertement homosexuelles »*.

3.3.4- Le tabou de la femme amoureuse d'une autre femme

Un nombre très réduit d'articles témoignent du tabou qui entoure le fait qu'une femme puisse être amoureuse d'une autre femme. Les lesbiennes font l'objet de préjugés spécifiques qui reposent sur l'idée selon laquelle la femme africaine a un statut à part, et devrait, de ce fait, se

garder, davantage que l'homme, de se livrer à certaines pratiques considérées comme déshonorantes.

Cameroun Tribune rapporte « *la découverte d'un réseau de lesbiennes au sein (d'une) école* » : « *c'est un parent qui a découvert le pot-aux-roses et alerté les responsables du collège. De fait, le parent a expliqué avoir constaté des changements négatifs dans le comportement de sa fille, élève en classe de Terminale espagnole* » (Cameroon tribune 12 nov 2013).

Un autre article évoque le traitement dégradant et avilissant qu'ont subi deux lesbiennes : « *L'image de deux jeunes présumées homosexuelles promenées en tenue d'Adam et conspuées par la foule qui a été retransmise sur une chaîne de télévision privée camerounaise laisse perplexe, au moment où le débat sur la décriminalisation de la pratique au Cameroun fait rage sur Internet* » (La Nouvelle Expression, 24 sept 2010). Bien qu'étant une femme, la rédactrice de cet article ne fait pas montre de compassion lorsqu'elle parle de « *deux jeunes femmes, visiblement âgées entre 25 et 30 ans sont promenées en tenue d'Adam dans les ruelles d'un quartier. Par des dizaines d'autres jeunes personnes des deux sexes, certains armés de diverses armes blanches dont ils se servent pour les torturer. La faute à ces deux dames, elles auraient été prises en pleins ébats amoureux toutes les deux.* » (idem).

Un autre article relate les déboires et les malheurs que subissent les femmes lesbiennes : les « *violences conjugales, des jalousies extrêmes et des viols. Sur 10 lesbiennes au Cameroun, sept auraient déjà été violées dans une relation hétérosexuelle, du fait de leur orientation sexuelle* » (La Nouvelle Expression, 12 juil. 2011).

3.3.5- La prédominance des attitudes et comportements homophobes

Dans les articles publiés dans www.cameroon-info.net, l'homophobie se camoufle sous le discours sur la non-conformité aux normes du genre. Citant un internaute qui s'adresse à Me Alice Nkom, avocate et activiste acharnée pour la défense des droits des homosexuels et par ailleurs présidente du Conseil d'administration du Réseau des Défenseurs des Droits humains en Afrique centrale (Rhedac), un journaliste écrit : « *Je suis Orlando... Nous sommes Orlando... Minalmi!!! Allez faire vos conneries là ailleurs, pas dans notre pays. Il n'y a que Sodome et Gomorrhe que vous méritez* » (www.cameroon-info.net 17 juin 2016). Le terme « Minalmi » que l'internaute a utilisé est fréquent dans le langage populaire au Cameroun et signifie « détrompe-toi » lorsque l'on s'adresse à une personne que l'on avilit ou que l'on menace. L'utilisation de ce terme témoigne du mépris que l'internaute a pour Me Nkom qui a affiché un message de soutien aux homosexuels assassinés à Orlando aux États-Unis en juin 2016. Lorsqu'il lance à cette dernière qu'elle mérite *Sodome et Gomorrhe*, cela illustre le degré de haine qu'il a pour elle, du fait de son activisme auprès des personnes homosexuelles.

Sans se lasser, Me Alice Nkom se défend dans une déclaration et souligne que « *de nombreuses associations homophobes et agents de l'État ont publiquement dans les médias multiplié les appels à la haine, à la stigmatisation d'une catégorie de minorités (Gays Lesbiennes, Bisexuels et Transsexuels) et à l'arrestation et l'annulation de la subvention reçue par ses trois associations chapeautées par Me Alice Nkom* ». Elle précise que « *M. Barley Bidjoka, journaliste et porte parole de la jeunesse camerounaise a lancé une vaste campagne contre l'homosexualité dans les lycées et collèges du Cameroun et demande de traquer les homosexuels, les dénoncer sans pitié aucune* » (www.cameroon-info.net, 10 janv 2010).

Un prêtre qui donne son opinion sur la question des LGBTI affirme que, « **dans la société africaine, les homosexuels, qui sont d'emblée assimilés aux adeptes des sectes sataniques, sont impitoyablement voués aux gémonies** ». Il invite les journalistes camerounais à « *corriger les mœurs de la société ... C'est l'exigence fondamentale de l'éthique et de la déontologie de la profession.* (L'Effort camerounais, 12 juin 2012).

3.3.6- La religion contre l'homosexualité et contre la violence

L'analyse des articles publiés par le bimensuel catholique *l'Effort Camerounais* laisse voir que la hiérarchie de cette Église s'oppose à l'homosexualité et elle se sert de son organe d'expression au Cameroun pour le faire savoir.

Tout en rejetant l'homosexualité, l'Église catholique s'insurge contre les violences de toutes sortes dont les homosexuels pourraient faire l'objet : « *dans l'exercice de cette délicate mission, il est impérieux d'éviter soigneusement de jeter l'enfant avec l'eau sale du bain* » (*L'Effort camerounais*, 12 juin 2012). Ce souci de non violence à l'endroit des personnes homosexuelles se trouve dans cette interrogation : « *quelle attitude devons-nous adopter face à ceux qui ont des penchants mauvais ? Faut-il les lapider ou les livrer à la vindicte populaire ?* » (*idem*). Le journaliste explique que l'Église, tout en condamnant avec force l'homosexualité, demande aux personnes de bonne volonté d'aider ces hommes et femmes dans leur détresse, car ils sont créés à l'image de Dieu. « *However, the church continues to oppose all forms of violence and unjust discrimination against homosexual people including discriminatory penal legislations which undermined the inherent dignity of the human person* » (*L'Effort camerounais*, 12 juin 2012).

3.3.7- L'homosexualité, objet de controverse entre autres acteurs de la société

Un article de koaci.com, citant la Ligue camerounaise des Consommateurs (LCC) mentionne une chaîne de télévision privée accusée de vouloir répandre l'homosexualité au Cameroun : « *Votre chaîne diffuse, depuis un certain temps, la série baptisée « Doubles jeux ». L'épisode du mardi 07 Juillet et rediffusé le lendemain, montre une scène où deux femmes s'embrassent à pleine bouche. Il s'agit d'une atteinte grave aux bonnes mœurs et à la pudeur. Les téléspectateurs camerounais sont profondément choqués qu'on puisse à travers votre chaîne à forte audience promouvoir l'homosexualité* » (www.koaci.com, 15 juil. 2015).

L'Église catholique, à travers la Conférence épiscopale nationale, pour sa part, multiplie les actions pour exprimer son opposition à l'homosexualité, comme en témoigne cet extrait : « *A l'initiative de l'archevêque de Douala, le cardinal Christian Tumi, environ 10 000 personnes ont marché dans la ville pour protester contre la ratification, par les autorités camerounaises, du Protocole de Mapouto* ». (...) « *Partant de la cathédrale Saint Paul, les manifestants (très encadrés par les forces de sécurité) sont allés vers les services du gouverneur de la région du Littoral pour signifier leur mécontentement au gouverneur. Ils ont ainsi remis une pétition de 30 000 signataires au gouverneur de la région, Fai Yengo Francis, pour transmission au président de la République* ». (www.koaci.com 12 juil 2009).

Dans la même optique, le Rassemblement de la Jeunesse du Cameroun (RJC) est en train de batailler pour l'instauration d'une journée nationale de lutte contre l'homosexualité dans le pays.

Face à la vague d'homophobie, les associations de défense des droits des homosexuels s'organisent pour demander la dépénalisation de l'homosexualité à travers les regroupements et les pétitions. Le journaliste de www.koaci.com rapporte que « la pétition qui a déjà collecté plus de 1600 signatures est assortie d'un mémorandum de 18 pages. Élaboré par la cellule des droits humains de Alternatives Cameroun, il est intitulé « Pourquoi le Cameroun doit-il abolir la criminalisation des relations sexuelles entre personnes de même sexe ». Le mémorandum évoque notamment plusieurs traités internationaux signés par le Cameroun dont le Pacte international sur les droits civils et politiques, le Pacte international sur les droits économiques sociaux et culturels et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ».

Conclusion

Les sujets relatifs à l'homosexualité se retrouvent véritablement dans la presse camerounaise en 2005, lors de l'arrestation d'une trentaine de personnes présumées homosexuelles dans une boîte de nuit à Yaoundé. En fait, au Cameroun, les personnes homosexuelles vivent dans la clandestinité et n'ont pas le droit de s'exprimer librement de peur de représailles. Conséquemment, la question de l'homosexualité est très peu présente dans les médias au Cameroun et est souvent cantonnée à des situations particulières, notamment les cas d'arrestation, d'emprisonnement et d'assassinat des personnes homosexuelles ou présumées. La prolifération des articles en rapport avec la question des LGTBI est aussi perceptible dans la presse camerounaise lorsque, par exemple, la loi sur les LGTBI est en étude au Parlement ou alors lorsque l'actualité en Occident s'y prête.

Cette situation de clandestinité des personnes homosexuelles se répercute aussi sur les journalistes camerounais. Même si aucune loi n'interdit aux journalistes de traiter des questions LGTBI dans leurs organes de presse, rarement ceux-ci prennent l'initiative de le faire. Ce qui pourrait traduire la peur de représailles dont les journalistes peuvent faire l'objet de la part d'une partie de la population, qui considère l'homosexualité comme une pratique immorale.

Un autre enseignement que nous pouvons tirer est que ceux des journalistes ayant pris l'initiative de parler des LGTBI, sont des pigistes ou freelances qui sont rémunérés au prorata de leur production comme c'est le cas pour www.koaci.com et www.cameroon-info.net dont les journalistes sont payés à la pige. Par contre, l'homophobie transparaît nettement davantage chez ceux des journalistes « institutionnels » utilisés à plein temps dans des rédactions bien établies comme *Cameroon Tribune* ou encore *La Nouvelle Expression*.

Nous avons également noté qu'au Cameroun, les défenseurs des droits des minorités sexuelles prennent des initiatives pour se faire entendre, et, de temps à autre, les journalistes leur donnent la parole dans les colonnes de leurs publications. Cette piste des défenseurs des droits des minorités sexuelles ainsi que celle des journalistes free-lances peuvent être exploitées pour amener les journalistes à s'intéresser davantage au respect et à la défense de la dignité humaine et des droits des LGTBI.

ANNEXE : Présentation et analyse sommaire des extraits significatifs du corpus

Titre du journal	Titre de l'article	Auteur	Date	Genre rédactionnel .	Résumé	Contenu : 3 à 5 citations courtes par article	5 mots-clés illustrant le ton
www.cameroon-tribune.cm	Homosexualité (Église Catholique): nos prêtres aussi ?	Essama Essomba		Interview		<p>1. L'Église catholique refuse désormais l'accès aux séminaires et à l'ordination sacerdotale à ceux qui pratiquent l'homosexualité, qui présentent des tendances homosexuelles ou qui soutiennent la soi-disant culture homosexuelle "</p> <p>2. Au Cameroun, le phénomène de l'homosexualité n'est pas aussi développé que dans les sociétés occidentales.</p> <p>3. Mais il commence véritablement à prendre de l'importance, notamment dans les grandes villes, sans pourtant franchir le pallier de ce qu'on peut appeler la " fierté homosexuelle.</p>	Rejet - homosexualité – Église catholique -
www.cameroon-tribune.cm	La société civile condamne la promotion de l'homosexualité		27 Janv 2013	Brève		<p>1. Pour l'archevêque de Yaoundé, Mgr Victor Tonye Bakot, ce fléau ne doit pas prendre ses habitudes dans notre société, ceci d'autant plus que cette dérive morale est interdite par le Code pénal camerounais.</p> <p>2. A cela s'ajoute un sentiment général de rejet de cette pratique par les Camerounais qui, en bons Africains, jugent les relations sexuelles entre personnes de même sexe contre nature.</p>	Code pénal – relations sexuelles – dérive morale
www.cameroon-tribune.cm	Religion. Cameroun: Les juristes catholiques disent non à l'homosexualité!	Steve LIBAM	25 Fev 2013	Nouvelle		<p>1. « Nous avons été interpellé par l'état du monde. Entre l'homosexualité, la pédophilie, etc. nous avons estimé qu'il fallait réagir. L'association des juristes catholiques veut faire</p>	Homosexualité – pédophilie – bible – homme – femme

						<p>comprendre à la population que le monde est en danger et qu'il faut absolument tout recadrer »</p> <p>2. Selon Mgr Samuel Kléda, archevêque de Douala, l'homosexualité est une relation contre nature, condamnée par la bible qui la considère comme une abomination.</p> <p>3. Et le prélat de citer un passage biblique en guise d'illustration, dans le livre de Lévitique 20-13. « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable; ils seront punis de mort: leur sang retombera sur eux ».</p>	
www.cameroon-tribune.cm	Cameroun: Homosexualité, lesbianisme, la jeunesse en danger	WAFFO MONGO	20 Décembre 2012	Nouvelle		<p>1. Des adolescentes, qui ne sont pas livrées à elles-mêmes pour quêter une quelconque pitance quotidienne, copulent entrent elles, sans vergogne, au mépris des us et coutumes de la société qui les a enfantées et des lois de la république</p> <p>2. Des adolescentes qui représentent une jeunesse camerounaise en danger et livrée aux sollicitations extérieures les plus pernicieuses.</p> <p>3. La responsabilité des parents et de la société toute entière demeure irréversible. Non seulement il faut être présent, mais il faut continuer à encadrer et à condamner.</p>	Adolescentes – copulation – jeunesse - responsabilité – parents
www.cameroon-tribune.cm	Cameroun: L'Islam dit non à l'homosexualité !	Steve Libam	26 juin 2013	Brève		<p>1. A propos du débat sur l'homosexualité au Cameroun, la Communauté islamique Ahl-UI-Bayt du Cameroun (Cisac) affirme son opposition à la pratique</p> <p>2. On peut citer l'exemple des groupes de pression homosexuels qui, depuis quelques années, harcèlent les Camerounais pour leur imposer leurs déviances</p>	Islam – groupes de pressions homosexuels – déviances – terrorisme sexuel.

						3. Pour Cheick Hassan Nsangou, guide national de la Cisac, l'homosexualité peut même être assimilée à du « terrorisme sexuel »	
www.cameroon-tribune.cm	Mœurs: Les évêques disent non à l'homosexualité - Déclaration des évêques du Cameroun sur l'avortement, l'homosexualité, l'inceste et les abus sexuels sur mineurs		12 janv 2013	Déclaration		<p>1. Le débat sur l'homosexualité pose la question de la sexualité dans sa dignité, son sens, son langage et sa finalité.</p> <p>2. Par conséquent, les actes vécus dans le cadre de l'homosexualité ne sont pas «sexuels», mais «des rapports contre nature » (Rm 1,26).</p> <p>3. Exhortons, à cet effet, tous les croyants et les personnes de bonne volonté à rejeter l'homosexualité et le soi-disant «mariage homosexuel » et à accompagner cependant ceux qui sont enclins à l'homosexualité et les homosexuels dans la prière, le suivi spirituel et la compassion en vue de leur conversion.</p>	Homosexualité – rapports contre nature- mariage homosexuel – prière – compassion -
www.cameroon-tribune.cm	Homosexualité: «Nous n'en voulons pas en Afrique» L'éclairage de Mgr Victor Tonye Bakot, archevêque de Yaoundé	Yvette Mbassi Bikelle, Elise Ziemine	29 janv 2013	Interview		<p>1. En effet, si les dirigeants politiques et les parlementaires de nos pays africains optent pour le mariage pour tous, et pour l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, que deviendra la famille?</p> <p>2. En effet, si les dirigeants politiques et les parlementaires de nos pays africains optent pour le mariage pour tous, et pour l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, que deviendra la famille?</p> <p>3. L'Église catholique est contre la pratique homosexuelle, car elle falsifie l'anthropologie humaine et banalise la sexualité, le mariage et la famille qui sont les fondements de la société africaine</p>	Mariage pour tous – famille – adoption d'enfants – Eglise catholique – société africaine
www.cameroon-tribune.cm	Cameroun - Homosexualité: Le gouvernement réaffirme sa position - L'intégralité du propos	Inconnu	24-Jan-2014	Déclaration		1. Notre pays est la cible de certains médias étrangers et de lobbies, qui semblent avoir fait de la promotion et de l'apologie de l'homosexualité, leur fonds de commerce permanent	Promotion de l'homosexualité – médias – homophobe -

	liminaire du Ministre de la Communication					<p>2. De l'avis de nos contempteurs, cette position qualifiée «d'homophobe» se traduit par le traitement juridique que le droit camerounais fait des pratiques homosexuelles et la perception sociale de ces pratiques au Cameroun</p> <p>3. En effet, de nombreux homosexuels notoirement connus, vivent et circulent en toute liberté au Cameroun, sans qu'ils ne soient systématiquement poursuivis devant les cours des tribunaux de la République.</p>	
www.cameroon-tribune.cm	Cameroun: Deux lesbiennes exclues du collège de la Retraite	Serges Olivier Okole	12 nov 2013	Nouvelle		<p>1. A l'ordre du jour, la découverte d'un réseau de lesbiennes au sein de l'école. « C'est un parent qui a découvert le pot-aux-roses et alerté les responsables du collège. De fait, le parent a expliqué avoir constaté des changements négatifs dans le comportement de sa fille, élève en classe de Terminale espagnole</p> <p>2. Ce que la mère découvre est proprement hallucinant : des photos de sa fille en « galantes compagnies féminines ». Des mises en scène qui ne laissent aucune place à l'équivoque. Ici, dans la piscine d'un hôtel situé à quelques encablures de la DGSN, Gaëlle S., appelons là ainsi, est en petite tenue.</p> <p>3. Notre foi et notre conscience ne sauraient transiger sur le développement d'activités homosexuelles clairement réprimées par la parole de Dieu, notre référence. C'est non négociable, que celles-ci ne se repentent pas aillent faire ça ailleurs.</p>	Lesbienne – galante compagnie féminine – Dieu – activités homosexuelles
www.cameroon-tribune.cm	Homosexualité: Le Gouvernement désapprouve les financements de l'Union Européenne au Cameroun	Josiane R. MATIA				<p>1. Le Cameroun désapprouve le financement des associations homosexuelles Le ministre des Relations extérieures a exprimé jeudi le sentiment au chef de délégation de l'Union européenne, Raoul Mateus Paula</p> <p>2. L'entretien aura été des plus brefs. Moins de 10 minutes. Le temps pour Henri Eyebe Ayissi, ministre des Relations extérieures, de signifier</p>	Associations homosexuelles – Union européenne-désapprobation – minorités sexuelles

						<p>au chef de la délégation de l'Union européenne, Raoul Mateus Paula, convoqué, la désapprobation du gouvernement face au financement des associations « qui violent les lois camerounaises »</p> <p>3. L'Union européenne a en effet accepté de financer, après un appel d'offres, le Projet d'assistance et d'encadrement aux minorités sexuelles. D'un montant de près de 200 millions de F (300 000 euros), ce projet a été conjointement monté et présenté par les associations Sid'ado, Cofenho, le Collectif des familles d'enfants homosexuels, et Adefho, l'Association de défense des homosexuels.</p>	
www.cameroon-tribune.cm	Jugé pour tentative d'homosexualité		10 Août 2012	Faits divers		<p>1. Lorsque je me suis approché, il m'a demandé de lui faire une f...», assure le jeune garçon devant le juge. Roger M. proposera par la suite une somme de 2000F dans le but d'encourager William F. à effectuer le «travail demandé». Le jeune homme explique alors avoir prétendu qu'il allait effectuer une commission pour sa maman avant de revenir, et s'est enfui</p> <p>2. Le présumé homosexuel est retrouvé le lendemain matin par les agents du Groupement spécial des opérations (GSO), alors qu'il erre près d'une agence de voyages.</p> <p>3. Lors de ses réquisitions, le procureur de la République a demandé que Roger M. soit déclaré non coupable de l'accusation de tentative d'homosexualité. « D'après la loi, l'infraction n'est pas caractérisée car l'accusé n'a pas posé d'acte matérialisant clairement son intention », a-t-il expliqué.</p>	Présumé homosexuel – tentative d'homosexualité -

www.cameroon-tribune.cm	Homosexualité en bande organisée à Ambam	Inconnu	27 fev 2012	Commentaire		<p>1. Les suspicions sur l'histoire d'amour entre Esther et Mathilde défrayaient la chronique dans ce département de la région du Sud. Le pot-aux-roses est finalement découvert le 14 février dernier, lorsque, en cette « fête des amoureux », une graine de jalousie vient gripper la vie amoureuse que les deux jeunes filles, 29 et 26 ans, coulaient depuis de longs mois.</p> <p>2. En effet, Mathilde A., présentée comme l'épouse du couple, voyait d'un mauvais œil « l'amitié » qui se développait entre Esther B., son «époux », et Léonie E., une femme au foyer. Par jalousie donc, Mathilde A. va se plaindre auprès de Cyrille E., l'époux légitime de Léonie E., l'invitant à briser les liens qui se tissent entre leurs conjoints.</p> <p>3. Des sources policières rapportent cependant que cette affaire de mœurs aura permis la découverte d'un réseau d'homosexualité, qui a déjà tissé ses ramifications jusque dans la ville de Kye-Ossi, sur la zone des frontières Cameroun, Gabon et Guinée équatoriale.</p>	Amour – fête des amoureux – réseau d'homosexualité
www.cameroon-tribune.cm	UN Human Rights Council Pressures Cameroon Over Gay Persecution - Cameroon Foreign Minister Fires Back	Inconnu	3 mai 2013	Compte rendu		<p>1. During Cameroon's regularly scheduled Universal Periodic Review (UPR) Wednesday in Geneva, 16 members of the U.N. Human Rights Council (HRC) in Geneva pressured the country to take steps to improve the treatment of LGBT (lesbian, gay, bisexual, and transgender) individuals.</p> <p>2. A central target of criticism by member states was a penal code provision that criminalizes sex between same-sex individuals, regardless of consent.</p>	HumLesbian, gay, bisexual and transgender - Human Right Council – penal code provision - same-sex intercourse, -

						<p>3. The subsection of Penal Code Section 347 in question outlines penalties of between \$40 and \$400 for same-sex intercourse, as well as jail sentences between six months and five years.</p> <p>4. Cameroon Foreign Minister Fires Back Responding to the statements of HRC members, Pierre Moukoko Mbonjo defended his country's treatment of homosexual individuals, saying, "this is a complex country that has come before you" after citing the country's colonial past and present day diversity. "Cameroon needs time for maturing to take place," Mbonjo said. "</p>	
	Cameroun - Mœurs - Homosexualité: Deux hommes pris en plein ébats sexuels bastonnés à Mokolo	Otric Ngon	30-Mars-2015	Brève		<p>1. Deux hommes surpris en pleins ébats amoureux, samedi dernier, au lieu-dit «Algo» au quartier Mokolo ont été copieusement battus par les riverains</p> <p>2. L'un des deux hommes a été battu en présence de sa compagne. Selon cette dernière, son mari s'était excusé un moment pour aller «se mettre à l'aise». Le coin qu'il a choisi à proximité du lieu du deuil lui a plutôt servi de lieu de rencontre avec son amant</p> <p>3. L'un des témoins justifiant la réaction populaire a déclaré que l'on «était réuni ici pour honorer un défunt et non pour se livrer à des attitudes hors nature».</p>	Ébats amoureux – compagne – attitudes hors nature
www.cameroon-info.net	Cameroun - Diplomatie: Après le massacre de 50 homosexuels aux États-Unis, Paul Biya adresse ses condoléances au Président Barack Obama	Pierre Arnaud Ntchapda	13 juin 2016	Télégramme		<p>1. Paul Biya le président de la République du Cameroun a adressé un message de condoléances à son homologue américain Barack Obama à la suite du massacre de 50 homosexuels dans une boîte de nuit pour homosexuels dimanche 12 juin</p> <p>2. J'ai pris connaissance avec émotion du lourd bilan des victimes et des blessés de l'attentat perpétré dans une discothèque de la ville d'Orlando le 11 juin 2016</p>	Président de la république – condoléances – massacre – homosexuels

www.cameroon-info.net	Un médecin homosexuel aux arrêts à Douala	Otric Ngon	25 mars 2014	Commentaire	<p>3. Je condamne avec fermeté cet acte terroriste lâche et ignoble qui endeuille votre pays..</p> <p>1. Un médecin abusait sexuellement de son patient, un cadre dans une entreprise de la place, victime d'un accident de travail et sous surveillance médicale dans sa clinique.</p> <p>2. Le plaignant qui a filmé la scène à l'aide de son téléphone portable déclare que son médecin l'administrerait des médicaments qui le plongeaient dans un profond sommeil puis abusait de lui.</p> <p>3. Interpellé pour la troisième fois ce 18 mars 2014, et face aux images insoutenables enregistrées présentées comme pièce à conviction, le médecin ne ni pas les faits, mais déclare ne pas être homosexuel. Il dit qui voulait mener une expérience. Laquelle ?</p>	Médecin – abusé – homosexuel – expérience
www.cameroon-info.net	Cameroun - Mœurs: Me Alice Nkom affiche un message de soutien aux 50 homosexuels tués à Orlando aux USA et se fait rabrouer sur la toile	Pierre Arnaud Ntchapda	17 juin 2016	Brève	<p>1. Voilà trois jours que la photo fait le tour des réseaux sociaux. Elle montre Me Alice Nkom, connue pour être une défenseuse acharnée des droits des homosexuels, en compagnie de trois jeunes gens.</p> <p>2. Tous les quatre tiennent dans la main un morceau de carton sur lequel est écrit au feutre un bout de la phrase: «nous sommes Orlando»</p> <p>3. «Je suis Orlando ... Nous sommes Orlando ... Minalmi!!! Allez faire vos conneries là ailleurs, pas dans notre pays. Il n'ya que Sodome et Gomorrhe que vous méritez(...)</p>	Photo – réseaux sociaux – défenseuse – droits des homosexuels - Sodome et Gomorrhe
www.cameroon-info.net	Dépénalisation de l'homosexualité - Issa Tchiroma Bakary: le Président Paul Biya ne cédera pas !	Pierre Arnaud Ntchapda	29 août 2013	Nouvelle	<p>1. Le Mincom indique que les Occidentaux exercent des pressions sur le Chef de l'État pour qu'il dépénalise l'homosexualité.</p> <p>2. «99% de Camerounais sont des croyants (...) Et toutes les croyances dans notre pays sont contre l'homosexualité», a-t-il lancé,</p>	Dépénalisation – homosexualité – tapage – pressions -

						3. Et, le «tapage» qu'ils font sur la question de l'homosexualité dans notre pays ne viserait, selon le Mincom, qu'à exercer des pressions sur le président de la République, pour le pousser à dépenaliser ce délit.	
www.cameroon-info.net	Cameroun - Vindictes populaires: Des présumés gays pris à partie		28 avril 2014	Nouvelle		1. Selon les informations à notre disposition, des gens munis de gourdins et de sabres d'abattis se sont violemment attaqués aux trois individus soupçonnés de pratiques d'homosexualité et après la sévère correction, l'un a rendu l'âme dans un hôpital de Douala. 2. C'est l'intervention musclée de la police, qui a permis de tirer les présumés homosexuels des griffes de la foule en furie. 3. Malgré les pressions qui viennent des organisations dites de Défense des Droits des minorités sexuelles, la société camerounaise continue de considérer l'homosexualité comme une pratique répréhensible	Homosexualité – sévère correction – police - défense des Droits des minorités sexuelles – pratique répréhensible
www.cameroon-info.net	Cameroun - Opinion: Le Cardinal Christian Tumi pense que «l'homosexualité est un crime contre l'humanité»	Pierre Arnaud Ntchapda	22 août 2016	Interview		1. «Dieu a demandé aux hommes, aux femmes et aux enfants: «multipliez-vous». Selon le vieux leader religieux «cet ordre a été donné à l'humanité, pas aux individus». 2. Il déclare que «l'homosexualité est un crime contre l'humanité». 3. L'octogénaire refuse de croire qu'il ya des homosexuels nés comme homosexuels. «Je ne crois pas que Dieu peut se contredire, détourner l'amour d'un jeune homme pour une fille en amour d'un garçon pour un garçon»,	Dieu – homosexualité – crime contre l'humanité -
www.cameroon-info.net	Cameroun - Orientation sexuelle: Sale temps pour les homosexuels			Commentaire		1. Malgré les pressions, la société camerounaise n'est pas prête à dérouler le tapis rouge aux gays et aux lesbiennes 2. Les autorités camerounaises sont convaincues que l'homosexualité est une pratique à ne pas vulgariser. Après l'assassinat	Tapis rouge – gays – lesbiennes - assassinat – violence – bisexuels

						d'Eric Ohena Lembembé en juillet 2013, une douzaine d'associations de défense des droits humains ont adressé une lettre au gouvernement 3. Cette démarche visait à empêcher les violences à l'endroit des gays, des lesbiennes, des bisexuels, des transgenres et des intersexués.	
www.cameroon-info.net	Cameroun - Lutte contre le VIH/Sida: Le taux de prévalence chez les homosexuels à Yaoundé est de 44,3%, selon le Ministère de la Santé publique	Liliane J. Ndangue	21 Sept 2016	Brève		1. Pour le cas spécifique du Cameroun, la séroprévalence chez les homosexuels à Yaoundé est de 44,3% contre 24,2% à Douala	Séroprévalence – homosexuels
www.cameroon-info.net	Mœurs: Un présumé homosexuel arrêté à Mbalmayo	Béatrice Kazé	27-Nov-2015 ₁	Faits divers		1. Soupçonné de pratique homosexuelle, le nommé Amougou, un jeune homme d'à peine 25 ans, a été présenté devant le parquet et placé sous mandat de dépôt à la prison de Mbalmayo 2. «Nous avons trouvé sur lui une dizaine de soutiens gorges, de perruques, des robes, des huiles de beauté. Il drague les hommes en changeant sa voix, les escroque et pour les jeunes, il les sodomise». 3. . Lors de son déferrement, «il était énervé de voir le public se moquer de lui». «Mon fils pourquoi tu veux nous amener les choses-là ici», a lancé une dame d'âge mur assise sur un banc avec un de ses petits-fils	Mandat de dépôt prison-homosexualité – sodomie -
www.cameroon-info.net	Menaces de viol, d'intimidation, risques d'arrestation et suspension des financements à l'encontre de Me Alice KOM, Présidente du	Me Alice Nkom	10 janv 2010	Communiqué		1. De nombreuses association homophobes et agents de l'État ont publiquement dans les médias multiplié les appels à la haine, à la stigmatisation d'une catégorie de minorités (Gays Lesbiennes, Bisexuels et Transsexuels) et à l'arrestation et l'annulation de la subvention	Homophobie – medias – stigmatisation – arrestation – dénoncer - financement

	Conseil d'Administration du Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrales.					reçue par ses trois associations chapeautées par Me Alice NKOM. 2. M. Barley Bidjoka, « Journaliste et porte parole de la jeunesse camerounaise » qui a lancé une vaste campagne contre l'homosexualité dans les lycées et collèges du Cameroun demande de "traquer les homosexuels, les dénoncer sans pitié aucune." 3. Condamne les propos homophobes tenus par M. Barley Bidjoka et la violation du droit à la différence, condamne la stigmatisation dont font l'objet les homosexuels au Cameroun et dénonce la loi du Cameroun qui interdit les associations à recevoir les financements.	
www.cameroon-info.net	Cameroun: Les droits «des consommateurs homosexuels» suscitent un bras de fer entre Me Alice Nkom et la Ligue des consommateurs	Béatrice Kazé	12-Août 2015	Commentaire		1. « Les frustrations des personnes entretenant des liaisons sexuelles avec d'autres personnes de même sexe m'ont conduite à l'indignation. Ces personnes, condamnées par l'article 347 bis du code pénal méritent toute mon attention.», a précisé Me Alice Nkom 2. Le président de la République, en classant l'homosexualité dans les crimes et délits a légiféré dans un domaine exclusivement réservé à la loi, donc au parlement. Violant ainsi la séparation des pouvoirs », a-t-elle poursuivi 3. Nous soutenons l'écrasante majorité camerounaise qui n'accepte pas l'homosexualité. Nous défendons le désir de cette majorité de protéger les mineurs et la famille contre l'homosexualité ».	Frustrations – code pénal – homosexualité – crime – délit
www.cameroon-info.net	Lettre ouverte à Me Alice Nkom, avocate déclarée des homosexuels et leurs lobbies au Cameroun	Roger Armand Biloa	17-Juin-2013	Correspondance		1. Par la ruse, le chantage financier, la saturation médiatique et le lavage des cerveaux opérés à travers les medias et le Cinéma vous et vous commanditaires occidentaux voulez insidieusement importer l'homosexualité au Cameroun	Chantage financier – ruse – saturation médiatique- lobbies occidentaux – pseudo – ONG

						<p>2. Anonyme Avocate, vivant dans les conditions que nous connaissons tous, vous avez décidé, pour faire fortune, de vous brancher sur « un créneau porteur » : celui de l'Homosexualité, en vous connectant aux lobbies occidentaux dont le but et l'objectif sont de déconstruire et de détruire nos sociétés à travers le désastre social qu'est cette pratique abominable et ignoble</p> <p>3. Quelle Honte !! Les fonds maculés de sang et du sperme que les pseudo-ONG occidentales vous donnent pour la promotion de l'Homosexualité au Cameroun et en Afrique valent-ils le sacrifice que vous faites de votre descendance et de tous ceux qui vous aiment</p>	
www.cameroon-info.net	UN Human Rights Council Pressures Cameroon Over Gay Persecution - Cameroon Foreign Minister Fires Back	inconnu	3 Mai 2013	Compte rendu		<p>1. A central target of criticism by member states was a penal code provision that criminalizes sex between same-sex individuals, regardless of consent</p> <p>2. The subsection of Penal Code Section 347 in question outlines penalties of between \$40 and \$400 for same-sex intercourse, as well as jail sentences between six months and five years</p> <p>3. Since 2005, the Association for the Defense of Gay and Lesbian Rights (ADEFHO), believes 51 individuals have been arrested and prosecuted in Cameroon based solely on suspicion of being gay or lesbian</p>	Criminalize - same-sex intercourse - arrested - prosecuted - Cameroon
www.cameroon-info.net	Homosexualité: chasse aux pédés dans les quartiers de Douala		28 Mars 2013	Brèves		<p>1. Les faits remontent il y a bientôt 2 ans où une bande de hors la loi, réputée dans l'activité macabre d'homosexualité, a pris l'habitude et sans vergogne d'exposer leurs attitudes répréhensibles</p> <p>2. Ces faits vont heurter les populations qui comme un seul homme vont saisir les autorités de police, car il faut bien le rappeler, l'homosexualité, en l'état du droit positif camerounais, est une infraction prévue et réprimée par le Code pénal camerounais</p>	attitudes répréhensibles – police – droit positif – répression



						3. Les personnes recherchées se nomment Essome Paul Gérard, Nana Njami Thierry Blaise, Massala Théodore et bien d'autres	
www.cameroon-info.net	Human Right Watch: 28 people prosecuted for same-sex conduct in Cameroon since 2010	inconnu		Rapport		<p>1. The organizations Alternatives-Cameroun, Association for the Defense of Gays and Lesbians (ADEFHO), the Cameroonian Foundation for AIDS (CAMFAIDS), and Human Rights Watch found that at least 28 people have been prosecuted for same-sex conduct in Cameroon since 2010.</p> <p>2. The 55-page report, "Guilty by Association: Human Rights Violations in the Enforcement of Cameroon's Anti-Homosexuality Law," presents 10 case studies of arrests and prosecutions under article 347 bis of Cameroon's penal code, which punishes "sexual relations between persons of the same sex" with up to five years in prison</p> <p>3. Dozens of Cameroonians do jail time solely because they are suspected of being gay or lesbian, the groups found. "It's regrettable that our country stands out as one of the few countries in the world that regularly prosecutes people for same-sex conduct," said Dominique Menoga, executive director at CAMFAIDS, a Yaoundé-based organization</p>	same-sex conduct – Cameroon-Human Rights Violations – arrested – prosecuted-
www.cameroon-info.net	Cameroon: Formerly Freed Gay Men Arrested Again in Yaoundé	Inconnu	20 juin 2014	Nouvelle		<p>1. Two young men from Cameroon, who were freed from prison and acquitted from being convicted of 'appearing homosexual' in January, have been re-arrested.</p> <p>2. Jonas Singa Kumie and Franky Djome were re-arrested as they went shopping on Sunday March 24, at the Essos market in Yaoundé, dressed in women's clothes and shoppers attacked them, they say.</p>	Prison – acquitted – arrested - women's clothes – stones – queers

						3. 'They called us queers, witches, women. Some merchants threatened to beat us up and began throwing stones and tomatoes at us'.	
www.cameroon-info.net	"Cameroun: sortir du Nkuta" (placard), l'Afrique face aux gays	Sandra Fontaine (Infosud)		Correspondance		<p>1. A l'instar du reste du continent, être homosexuel au Cameroun constitue un calvaire.</p> <p>2. Cécile Metzger a réalisé le documentaire «Cameroun: sortir du Nkuta» [«sortir du placard», ndlr] pour traiter de la dure réalité de l'homosexualité sur le continent africain: clandestinité quasi obligatoire, répression accrue, durcissement des lois...</p> <p>3. Le Cameroun est le seul pays africain francophone, à majorité non-musulmane, à pénaliser les relations entre personnes du même sexe.</p> <p>4. Mais Alice Nkom en est certaine: «Le combat commence par la réconciliation de l'homosexuel africain avec lui-même.»</p>	Homosexuel – calvaire – clandestinité – répression durcissements des lois -
www.lanouvelleexpression.info	Cameroun - Homosexualité: Gays et lesbiennes prennent d'assaut internet au Cameroun	William Bayiha	24-Mar-2014	Nouvelle		<p>1. Exactement comme l'indique ce slogan emprunté à une plateforme d'échanges entre lesbiennes made in Cameroon : «Les répressions familiales et sociales envers les lesbiennes, nous sommes aussi humaines!» Un cri du cœur destiné à résumer le sentiment de plusieurs femmes confrontées au rejet systématique de l'homosexualité dans la société camerounaise</p> <p>2. En rapport avec les pages réservées aux «hommes qui aiment les hommes», le groupe des lesbiennes du Cameroun connaît un franc succès auprès de sa cible.</p> <p>3. Les plateformes de mise en réseau des lesbiennes et des gays camerounais sont un moyen de se faire une idée de la vie à l'intérieur</p>	Rejet de l'homosexualité – réseau des lesbiennes – communauté LGBT -

						de la communauté locale LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres).	
www.lanouvelleexpression.info	Honorable Soub Lazare: « Le président camerounais a promulgué la loi en violation de la volonté populaire »			Compte rendu		1. Il y a aussi la loi sur l'homosexualité. Le taux de dommages à payer est très faible par rapport aux dégâts que cela cause. 2. C'est une dépravation grave des mœurs au Cameroun. L'homosexualité n'entre pas dans nos mœurs. 3. Si la pénalisation de l'homosexualité est comprise entre 20.000 Fcfa à 200.000Fcfa, cela ne peut aucunement freiner les auteurs	Cameroun – dépravation des mœurs – homosexualité – pénalisation-
www.lanouvelleexpression.info	Code pénal: Colère des défenseurs des droits humains	Linda Mbiapa	23 Juil 2016	Nouvelle		1. Sur le problème de l'homosexualité, je vous affirme que tous les bords, aussi bien l'opposition que la majorité et le gouvernement étaient opposés farouchement à la dépénalisation ». 2.	
La nouvelle expression.info	Homosexualité ne passera pas		14 Dec 2012	Commentaire		1. C'est sur la question de l'homosexualité soulevée par l'hon. Nkodo Dang que l'hémicycle a semblé le plus d'accord avec le gouvernement pendant la plénière. 2. « La position du gouvernement sur l'homosexualité est connue, a rappelé le ministre de la Justice. Si une personne, quelle que soit sa nationalité est prise en flagrant délit, elle sera condamné». 3. En même temps, il a été rappelé que même si le Cameroun a souscrit aux traités internationaux tels que la Convention de Maputo, le chef de l'Etat y a annexé une	Homosexualité – flagrant délit – traité internationaux – opinion publique – mariage

						<p>déclaration pour dire expressément non à cette pratique puisqu'elle est condamnée par la loi et rejetée par l'opinion publique.</p> <p>4. En même temps, le gouvernement a rassuré l'auguste institution que même si la France adopte une loi permettant le mariage entre deux personnes du même sexe, les mariages de ce type ne peuvent en aucun cas être reconnus au Cameroun.</p>	
www.lanouvelleexpression.info	Cameroun – décès d'Eric Lembembe : Issa Tchiroma dénonce la manipulation de l'Occident	24 juil 2013		Commentaire		<p>1. Les médias occidentaux ont tôt fait de faire un certain rapprochement entre d'éventuelles orientations sexuelles du disparu, et les circonstances de sa disparition.</p> <p>2. Un argument de défense qui a au passage irrité quelques journalistes, qui soupçonnent parfois le gouvernement de vouloir « céder à la pression des lobbies homosexuels occidentaux ».</p> <p>3. En guise de réponse, Laurent Easo, le ministre de la Justice, avait déjà clairement expliqué devant les députés, que cette volonté des puissances étrangères tapies dans l'ombre des médias, ne sera pas résolue par le Cameroun. Arrachant pour une rare fois des</p>	Orientations sexuelles – lobbies occidentaux – applaudissements .

						applaudissements nourris des députés de toutes tendances.	
www.lanouvelleexpression.info	Homosexualité: quand la justice populaire tranche	Irène Sidonie Djabun	24 sept 2010	Commentaire		<p>1. Deux jeunes femmes, visiblement âgées entre 25 et 30 ans sont promenées en tenue d'Adam dans les ruelles d'un quartier. Par des dizaines d'autres jeunes personnes des deux sexes, certains armés de diverses armes blanches dont ils se servent pour les torturer.</p> <p>2. Dans le reportage qui a été réalisé au Nigeria, leurs bourreaux leur font faire le tour du quartier, tout en se délectant de temps à autre de la reconstitution des actes qui stimulent leur plaisir.</p> <p>3. Lindovi Ndjio, reporter du desk sport, pense qu'«elles n'ont eu que ce qu'elles méritent, parce qu'elles ont commis une infraction à la loi».</p>	
www.koaci.com	Cameroun: Décès de l'artiste Achallé, sa maman révèle les abus sexuels qui auraient fait de son fils un homosexuel	Armand Ougock	28 Juil 2016	Brève		<p>1. Dans une vidéo, qui fait le buzz sur internet, la jeune femme accuse les réseaux d'avoir fait de son seul enfant, un « esclave sexuel ». « Achalle est une victime d'abus sexuels » va-t-elle déclarer</p> <p>2. Son fils dit elle lui aurait fait des confidences, dans lesquelles il révélait avoir été sodomisé dans sa jeunesse et forcé à devenir homosexuel.</p> <p>3. Dans cette vidéo, elle accuse les réseaux d'avoir fait croire à son fils que l'homosexualité était la voie. Elle ajoute, que le Cameroun serait dans les ténèbres où les enfants sont abusés dans des écoles et dans les églises, et partout ailleurs.</p>	Vidéo – Internet – esclave sexuel – abus sexuel – victime – homosexuel -

www.koaci.com	Cameroun: Le parlement modifie le code pénal, l'homosexualité reste punie par la loi malgré les pressions internationales	Armand Ougock		Commentaire		<p>1. Toutefois, malgré les pressions internationales, le gouvernement maintient la sanction pénale contre l'homosexualité. Le nouveau texte n'apporte aucune innovation au sujet de l'homosexualité, qui reste toujours punie.</p> <p>2. En effet, selon l'article 347-1 du Code pénal en vigueur, l'homosexualité reste punie. Est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende 20 000 à 200 000 FCFA, toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe, lit-on dans l'article 347-1 du code pénal encore en vigueur dans le pays.</p>	Pressions internationales – homosexualité – emprisonnement – code pénal – rapports sexuels
www.koaci.com	Cameroun : Promotion de l'homosexualité, une chaîne de télévision privée accusée de vouloir répandre la pratique dans le pays	Armand Ougock	15 juil 2015	Brève		<p>1. La chaîne de télévision privée Canal 2, est accusée par la Ligue camerounaise des consommateurs (Lcc), de faire la promotion de l'homosexualité sur le territoire camerounais.</p> <p>2. « votre chaîne diffuse, depuis un certain temps, la série baptisée « Doubles jeux ». L'épisode du mardi 07 Juillet et rediffusé le lendemain, montre une scène où deux femmes s'embrassent pleine bouche</p> <p>3. il s'agit d' «: une atteinte grave aux bonnes mœurs et à la pudeur. Les téléspectateurs camerounais sont profondément choqués qu'on puisse à travers votre chaîne à forte audience promouvoir l'homosexualité », écrit le représentant de la Lcc.</p>	promotion de l'homosexualité – femmes – atteinte grave aux bonnes mœurs -
www.koaci.com	Cameroun: Mbalmayo, un présumé homosexuel placé sous mandat de dépôt	Armand Ougock	28 Nov 2015	Brève		<p>1. Un autre témoin de la scène, Abena Ahanda, rapporte que, les agents de la police ont indiqué avoir découvert chez le présumé homosexuel, des soutiens gorges, des perruques, des robes de femmes, et des lubrifiants qu'il utilise pour « sodomiser les jeunes garçons »</p>	Police – lubrifiants – sodomiser – présumé homosexuels –

						<p>2. Selon d'autres témoignages, le présumé homosexuel, opère comme un travesti. Ils ajoutent au cours de l'échange deux autres témoins qui ont refusé d'être cités.</p> <p>3. En janvier 2014, Issa Tchiroma Bakary, le ministre camerounais de la Communication et porte-parole du gouvernement, déclarait qu'il « n'existe aucun acharnement contre les homosexuels au Cameroun ».</p>	<p>témoins – acharnement -</p>
www.koaci.com	Cameroun: Eric Lembembe Un journaliste défenseur des droits des homosexuels tué	Armand Ougock		Brève		<p>1. Les actes homosexuels sont illégaux dans le pays et les agressions contre les homosexuels sont courantes dans le pays.</p> <p>2. Le 26 juin dernier, le siège de son ONG avait été pillé, les documents emportés avant que le bâtiment soit brulé, depuis Eric Lembembe recevait des menaces de mort répétées par email et par SMS, y compris des menaces qui visaient sa famille.</p> <p>3. Pour rappel, les actes homosexuels sont illégaux dans de nombreux pays africains malgré les menaces de l'Union américaine et européenne (UE) de couper l'aide aux pays qui ne parviennent pas à abroger la législation qui interdit les actes homosexuels</p>	<p>Agressions – menaces de mort – pillage – législation</p>
www.koaci.com	Cameroun : Des associations veulent la dépenalisation de l'homosexualité	Armand Ougock		Brève		<p>1. La pétition qui a déjà collecté plus de 1600 signatures est assortie d'un mémorandum de 18 pages. Élaboré par la cellule des droits humains de Alternatives Cameroun, il est intitulé « Pourquoi le Cameroun doit-il abolir la criminalisation des relations sexuelles entre personnes de même sexe ».</p> <p>2. Le mémorandum évoque notamment plusieurs traités internationaux signés par le Cameroun dont le Pacte international sur les droits civils et politiques, le Pacte international sur les droits économiques sociaux et culturels</p>	<p>Pétition – signatures- abolition - criminalisation – mémorandum – droist vivils et politiques</p>

						et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples» 3. Le débat sur la question de l'homosexualité au Cameroun devrait reprendre de plus belle dans les prochaines semaines.	
www.koaci.com	Cameroun : Sur l'homosexualité : L'archevêque de Douala «déterre» le débat, «nous devons nous opposer à la mondialisation de l'homosexualité»	Armand Ougock		Brève		1. L'homme de Dieu, invite à une mobilisation contre l'homosexualité, « les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, doivent se mobiliser pour barrer la voie à l'homosexualité. Tant il est vrai qu'il s'agit d'une abomination » 2. Il y dénonce les pressions subies par les camerounais, initiées par des associations européennes et américaines, qui veulent « la vulgarisation de l'homosexualité » sur le continent africain, « malgré les pressions, nous devons nous opposer fermement contre ces pratiques contre nature, par ce que cela est condamnable aussi bien sur le plan de la morale, de la culture que de la loi au Cameroun ». 3. «Comment allons-nous vivre, dans un monde où les hommes épousent les hommes et les femmes épousent les femmes, et vouloir en même temps assurer la procréation ?	Mobilisation – homme de Dieu - vulgarisation de l'homosexualité – procréation
www.koaci.com	10 000 personnes marchent contre l'avortement et l'homosexualité	Armand Ougock	12/07/2009	Brève		1. Il s'agissait donc concrètement, pour les manifestants de s'opposer à une éventuelle légalisation de l'avortement et de l'homosexualité actuellement réprimé par le code pénal camerounais. Partant de la cathédrale Saint Paul, les manifestants (très encadrés par les forces de sécurité) sont allés vers les services du gouverneur de la région du Littoral pour signifier leur mécontentement au gouverneur.	Avortement – homosexualité – code pénal – mécontentement - pratiques homosexuelles,

						<p>2. Au Cameroun, la législation criminalise les pratiques homosexuelles, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison ferme.</p>	
www.koaci.com	Cameroun : Un acteur de film pornographique pour homosexuels interdit d'entrer dans le pays	Armand Ougock	08 janv 2016	Brève		<p>1. Blake Karde, ancien militaire du bataillon d'intervention rapide (Bir) déserteur selon d'autres informations de l'armée, - n'a pas pu entrer au Cameroun, suite à une vidéo le montrant en train de tourner un film pornographique pour gays. La vidéo a vite été supprimée sur internet</p> <p>2. Sur internet, Blake Karde, nie les faits et avoue être hétérosexuel, « je suis victime d'une campagne dénigrement et de sabotage dans les réseaux sociaux dans le seul but de salir mon image en me faisant passer pour un homosexuel »</p> <p>3. Il y a quelques mois, face à la pression internationale qui accusait les autorités de faire la promotion de l'homophobie, Yaoundé affirmait que les homosexuels vivent et circulent en paix dans le pays</p>	Vidéo, Internet – sabotage - réseaux sociaux- homophobie
L'Effort Camerounais	HOMOSEXUALITE: Le Cameroun ne cèdera pas au chantage des pays étrangers	Mathieu Meyeme	25 jan 2014			<p>1. Le propos sans équivoque d'Issa Tchiroma Bakary s'est voulu catégorique à propos de l'homosexualité. « L'on estime à 90% la proportion des populations appartenant à l'un ou l'autre des grands groupes religieux que sont le christianisme et l'islam, aucun de ces groupes religieux ne reconnaît l'homosexualité », a-t-il lancé.</p>	christianisme - islam, homosexualité-orientation sexuelle - unions homosexuelles- prière – compassion

						<p>2. Le documentaire intitulé «Cameroun, le calvaire des homosexuels», et le débat qui s'en était suivi, visaient à « prouver » que le Cameroun est un pays qui réprime les homosexuels et dont une dizaine se retrouvent en prison pour leur orientation sexuelle.</p> <p>3. « Nous, Evêques du Cameroun, réitérons notre désapprobation de l'homosexualité et des unions homosexuelles. Exhortons, à cet effet, tous les croyants et les personnes de bonne volonté à rejeter l'homosexualité et le soi-disant «mariage homosexuel » et à accompagner cependant ceux qui sont enclins à l'homosexualité et les homosexuels dans la prière, le suivi spirituel et la compassion en vue de leur conversion ».</p>	
L'Effort Camerounais	SOCIETE: Homosexualité, tu ne passeras pas au Cameroun !	Gildas Mouthé	16 jan 2013			<p>1. Nos pasteurs ont indiqué à cette occasion que, « sous le prétexte du respect des droits de l'homme et du principe de non-discrimination, des organisations internationales tendent à imposer aux pays africains et au monde, des législations pour la reconnaissance des orientations sexuelles contraires à la nature, à notre culture et à notre foi, telles que l'homosexualité, les mariages homosexuels avec possibilités d'adoption des enfants par des « couples ».</p> <p>2. Dans les différentes traditions et cultures camerounaises, l'homosexualité est une « chose » aussi pire que l'inceste, l'adultère, l'avortement. Bien plus, il n'existe dans aucune des langues camerounaises un mot qui désigne l'homosexualité. Comme pour dire que cette pratique n'est pas et ne sera jamais camerounaise.</p> <p>3. « Dans la culture africaine, elle ne fait pas partie des valeurs familiales et sociales. Elle est</p>	non-discrimination – inceste – adultère – avortement- valeurs familiales et sociales – hétérosexualité - l'anthropologie humaine

						<p>une violation flagrante de l'héritage que nos ancêtres, fidèles à l'hétérosexualité et à la famille, nous ont légué », indiquent les Evêques du Cameroun.</p> <p>4. C'est dire que les revendications des droits des promoteurs de l'homosexualité, revendications fondées sur l'idéologie du genre, s'opposent à la conception classique des notions de famille, de genre et de procréation. L'homosexualité falsifie l'anthropologie humaine et banalise la sexualité, le mariage et la famille, fondement de la société.</p>	
L'Effort Camerounais	Peut-on guérir de l'homosexualité ?	Dr Fankep Dihewou		Réflexion		<p>1. L'homosexualité est un sujet assez délicat qui s'inscrit dans un grand ensemble de perturbations de la personnalité que la médecine a appelé « personnalités déviantes ». Elle correspond à une réalité clinique à laquelle chaque école applique son génie propre dans le but de la cerner.</p> <p>2. On peut distinguer une homosexualité essentielle (ou « normale »), une homosexualité névrotique et une homosexualité « perversion ». Il faut tout de suite signaler que le premier type « homosexualité essentielle ou normale » a été mentionné pour être réfuté, car l'homosexualité ne saurait être un acte normal.</p> <p>3. Pour aider à prévenir l'homosexualité, il serait profitable, d'éviter de mettre l'enfant en contact avec des personnes ouvertement homosexuelles, soigner l'image du couple face aux enfants, s'informer et informer son enfant sur l'homosexualité, avant que les homosexuels</p>	<p>personnalités déviantes-homosexualité essentielle - homosexualité névrotique - homosexualité perversion ».</p>

						ne le fassent eux-mêmes , aider le garçon à affirmer sa virilité et aider la fille à affirmer sa féminité.	
L'Effort Camerounais	Mgr Samuel Kleda, archeveque de Douala: "J'exhorte Les familles à dire non à l'homosexualité"	Sylvestre Ndoumou		Interview		<p>1. Réagissant à la promotion de l'homosexualité dans le monde et au Cameroun, l'Archevêque de Douala, Mgr Samuel Kleda condamne cette déviation avec la plus grande fermeté, et exhorte les chrétiens à se tenir prêts à défendre la Dignité de la personne humaine, le mariage et la famille.</p> <p>2. Tous ceux qui suivent de près l'actualité nationale, se rendent compte que ces fléaux, à savoir, l'homosexualité, l'inceste et les abus sexuels sur mineurs, sont entrés ou en train de faire leur entrée dans notre société. on n'est pas à l'abri de ces phénomènes. C'est pourquoi nous devons être très prudents, et nous mobiliser pour barrer la voie à ces différents maux.</p> <p>3. Vous avez parlé du mariage homosexuel. Quand on parle de mariage, il s'agit de l'union entre un homme et une femme. Il ne s'agit pas de deux personnes du même sexe. Dans ce cas, on ne peut pas ici parler de mariage. Pour moi qui suis pasteur, l'homosexualité est une déviation grave dont le but est de détruire la famille.</p>	Déviation – mariage - la famille - l'inceste - abus sexuels sur mineurs - déviation
L'Effort Camerounais	Homosexualité : l'inquiétante extension	J.B.P. Nlend	N° 532 (1473) • du 27	Éditorial		1. Nous avons mené nos enquêtes à Douala et à Yaoundé, nous avons constaté que la tendance homo étend ses ramifications jusque	sexualité perverse -

			juin au 11 juillet 2012 »			<p>dans les milieux scolaires. Dans la majorité des quartiers des espaces leur sont réservés pour exprimer librement et joyeusement leur sexualité perverse.</p> <p>2. l'Église condamne l'homosexualité, nous devons le dire en chaire et à travers les médias, autrement, notre silence devient complice et coupable, nous avons constaté chez la plupart des homosexuels le désir de Dieu. Beaucoup n'hésitent même pas à porter ostentatoirement de gros chapelets. On ne peut pas le leur défendre, même s'ils offrent aux ennemis de l'Église l'occasion de lui jeter des pierres</p> <p>3. En plus de la commission parlementaire pour établir et circonscrire les affres de l'homosexualité dans notre société, nous proposons qu'une éducation à la vie et à l'amour soit désormais inscrite aux programmes scolaires, que les tabous soient levés et que, dès la prime enfance le jeune soit éduqué sur les interdits dans le domaine de la sexualité</p>	<p>éducation à la vie et à l'amour – tabou. programmes scolaires.</p>
L'Effort Camerounais	"Homosexuality is a crime against humanity. It is not only a plot to destroy the family but also the existence of the human race," says Christian Cardinal Tumi	Noël Jean Fogang Négoum, Bernard Amadou Tikele and Ireneaus Chongwain Chia	15 avril 2015		Interview	<p>1. The teaching of the Catholic Church on homosexuality is very clear: it is a grievous sin. A man marrying another man, and a woman a woman, is not only going against the teaching of the Church, but also against the Law of God.</p> <p>2. God created man and woman and told them to multiply, in a homosexual marriage procreation is not possible; and one of the conditions for a valid marriage is openness to procreation, homosexuality therefore goes directly against God's Law.</p> <p>3. We affirm that homosexuals cannot get married validly. There are three essential laws of God that make a marriage valid – unity of marriage, that is, a man marries one and only one woman and a woman one and only one man. Secondly, indissolubility of marriage as</p>	<p>homosexuality - grievous sin- procreation – God's Law – partner - children</p>

						marriage is for life till the death of one of the partners. And thirdly, openness to procreation, which means a young couple getting married must have the intention of having children.	
L'Effort Camerounais	L'homosexualité : tare, déviance ou arme démoniaque ?	Père Antoine de Padoue Chonang		Analyse		<p>Le Père Antoine fait l'historique de l'homosexualité, sa genèse, son évolution, ainsi que sa compréhension par l'Eglise catholique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Si le phénomène a toujours existé, ce n'est qu'en 1869 que le terme " homosexualité " a été forgé par un médecin hongrois, le Dr Benkert. Etymologiquement, le vocable " homosexuel ", du latin homo (semblable) et sexus (sexe), désigne un individu qui a des rapports avec des personnes du même sexe. 2. Dans la société africaine, les homosexuels, qui sont d'emblée assimilés aux adeptes des sectes sataniques, sont impitoyablement voués aux gémonies. 3. Il est donc, certes, du devoir du journaliste, de corriger les mœurs de la société. Mais, dans l'exercice de cette délicate mission, il est impérieux d'éviter soigneusement de jeter l'enfant avec l'eau sale du bain. C'est l'exigence fondamentale de l'éthique et de la déontologie de la profession. Il est absolument malhonnête d'exploiter les faiblesses réelles ou supposées des autres à des fins cupides, de vengeance, de règlements de comptes, d'auto-promotion, de positionnement politique, social, etc.... 	Homosexuel – sexe-vengeance-règlements de comptes - d'auto-promotion - positionnement
L'Effort Camerounais	Homosexualité: Lutter contre le désordre moral et éthique	Sylvestre Ndoumou		Editorial		<ol style="list-style-type: none"> 1. Il ne fait aucun doute que la publication des listes des " présumés " homosexuels de notre pays, par une certaine presse, a créé un profond malaise au sein de notre société, en pleine déroute sur le plan moral et éthique. 2. Malgré tout ce qui a été dit jusqu'ici dans le cadre de cette affaire, l'homosexualité est une réalité dans notre pays, et ses ravages sont énormes. Mais quelle attitude devons-nous 	Malaise -

						adopter face à ceux qui ont des penchants mauvais ? Faut-il les lapider ou les livrer à la vindicte populaire ? 3. L'Eglise, tout en condamnant avec force l'homosexualité, demande aux personnes de bonne volonté d'aider ces hommes et femmes dans leur détresse, car ils sont créés à l'image de Dieu.	
L'Effort Camerounais	Dénoncer avec vigueur l'homosexualité	Sylvestre Ndoumou		Éditorial		1. Le scandale provoqué par la publication des listes des homosexuels « présumés » a allumé des étincelles de haine ici et là dans le pays, des « incendies » par là, divisé les familles, bouleversé les cœurs, et a permis de se faire une petite idée du terrorisme journalistique qui prend de l'ampleur dans notre pays, du brouillard qui entoure cette profession dans laquelle on ne sait plus exactement qui est qui, et qui y fait quoi 2. Cette édition nous donne l'occasion de dénoncer avec force l'homosexualité, ainsi que « toutes les pratiques superstitieuses qui empêchent le peuple de Dieu d'avancer sur la route du progrès », à la lumière de l'évangile du Christ. 3. L'homosexualité, ce n'est plus un doute, est une réalité du monde de notre temps, et elle gagne du terrain dans notre pays grâce aux mirages des « puissances de l'argent et des forces du mal », qui veulent exploiter la précarité ambiante pour dérouter les fils et les filles de notre pays. Fort heureusement, nos pasteurs les Evêques veillent au grain,	homosexuels « présumés » - pratiques superstitieuses - l'évangile du Christ – précarité
L'Effort Camerounais	African Church Frowns on Homosexuality	Moses Tazoh	12 juin 2012	Commentaire		1. Most Africans, whether Christian, Muslim, secular or traditionalist (animist), strongly disapprove sexual attractions involving people of the same sex, either as homosexuals for men or	Christian - Muslim- animist – homosexuals - immoral and shameful nature -

						<p>lesbians for women because of its immoral and shameful nature.</p> <p>2. Homosexuality is an abnormal behaviour that goes against natural law and human nature. Thus it is detested and punishable as a crime in most African cultures and countries. So far, South Africa is the only African country that has legislated and approved gay marriages</p> <p>3. Looking at some causes of homosexuality, it is possible to prevent it from happening. Psychologically, sexual abuse of minors can cause them to hate the opposite sex and cling to the same sex as compensation. An environmental cause can be when the same sex is confined for a considerable length of time.</p>	<p>abnormal behaviour – crime - sexual abuse of minors</p>
L'Effort Camerounais	What do Christians think about President Obama's endorsement of same sex unions and will they accept if homosexuality were legalised in Cameroon?		12 juin 2012	Vox pop		<p>1. If people have to become homosexuals, it means the world will soon disappear since children will no longer be born. Whatever President Obama has said is only for him, but we shall never be a party to such nasty practices.</p> <p>2. If homosexuality is legalised in Cameroon, Christians are not supposed to practice it because it is contrary to Christian values. The Bible is against homosexuality because it does not fall in line with God's plan for man.</p> <p>3. In the Book of Genesis God created Adam and Eve and asked them to procreate. If someone decides to encourage same sex marriages it means that person is going against the Divine Law</p>	<p>Homosexual – children - nasty practices - God's plan - Divine Law – procreation</p>
L'Effort Camerounais	Homosexuality: human rebellion or human rights?	Joseph Nsom Joseph	9 oct 2013	Correspondance		<p>1. Homosexuality can loosely be defined as any sexual activity that takes place between people of the same sex as opposed to heterosexuality which refers to sexual activity between people of different sexes.</p>	<p>Heterosexuality – Sodom -</p>

						<p>2. Homosexuality is therefore a human rebellion against God which started from creation. It is a very serious crime against God and that is why God demonstrated his anger from the beginning by destroying Sodom.</p> <p>3. It is therefore abnormal for people to advocate that such a practice be legalised. If people in the West find this practice normal in their society, it is abnormal for them to impose it on the African continent</p>	
L'Effort Camerounais	Who is afraid of homosexuals?	Fr. Gerald Jumbam Nyuykongmo	9 Oct 2013	Dossier		<p>1. These lobbyists are a moneyed aristocracy - the agents of a neo-paganism who seek to redefine sexual ethics so that being "gay is okay." It is a "dictatorship of relativism" masterminded by a conspiracy of organisations like the International Lesbian and Gay Organisation, the International Planned Parenthood Federation</p> <p>2. In the context of his larger remarks on homosexuality, Pope Francis clarified that a homosexual "lobby" within the Church is intolerable. He told the reporters that he saw gay individuals as distinct from a gay lobby. "I think that when we encounter a gay person, we must make the distinction between the fact of a person being gay and the fact of a lobby, because lobbies are not good. They are bad."</p> <p>3. "We the Bishops of Cameroon, reiterate our disapproval of homosexuality and homosexual unions. On this subject we call on all believers and people of goodwill to reject homosexuality and the so-called "gay marriages" and to accompany those who are inclined towards homosexuality and homosexuals by means of prayer, spiritual follow up and compassion, in view of their conversion."</p>	<p>moneyed aristocracy - neo-sexual ethics - "dictatorship of relativism" – intolerable – prayer- spiritual follow up – compassion- conversion</p>

L'Effort Camerounais	The church, society and homosexuality: why the church sees the practice as depraved		13 juin 2012			<p>1. There has been an unfortunate regression in morals as the president of the most powerful country in the world has said he sees nothing wrong with same sex unions.</p> <p>2. There is evidently a global agenda to redefine marriage as powerful governments and financial institutions are putting pressure on weaker and poorer countries to accept same sex marriages, and are linking financial aid to the acceptance of gay relationships.</p> <p>3. Can and should a civil order redefine a divine order? What do some Catholic Christians in Cameroon think of this development and how will they react were Cameroon to finally buckle and legalise homosexuality?</p>	same sex unions – marriage - gay relationships. -
L'Effort Camerounais	Why the Church says No to same-sex "marriage"	Fr. Eugene Song	12 juin 2012			<p>1. Based on Sacred Scripture which presents homosexuality as acts of grave depravity, tradition has always declared that "homosexual acts are intrinsically disordered. They are contrary to the natural law. They close the sexual act to the gift of life.</p> <p>2. Although Sacred Scripture condemns homosexual acts "as serious depravity"... (Rom 1:24-27, 1Cor 6:10, 1Tim 1:10), this judgement does not permit us to conclude that all those who suffer from this anomaly are personally responsible for it, but it does attest to the fact that homosexual acts are intrinsically disordered.</p> <p>3. However, the church continues to oppose all forms of violence and unjust discrimination against homosexual people including discriminatory penal legislations which undermined the inherent dignity of the human person. In a letter to Bishops of the Catholic Church, the Congregation for the Doctrine of the Faith noted that homosexual people have been and are the object of violent malice in speech or</p>	Sacred Scripture - homosexual act - gift of life – judgment - violence - unjust discrimination -

						action. Such treatment deserves condemnation from the church's pastors wherever it occurs.	
--	--	--	--	--	--	--	--